

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Bibliographie : Le mystère du  
mariage par S. E. Mgr de Streng,  
évêque de Bâle et Lugano

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1938, tome 37, p. 147-150

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

# " Le mystère du mariage "

par S. E. Mgr de Streng  
évêque de Bâle et Lugano

Dans sa magistrale encyclique *Casu connubii* sur le mariage (31 décembre 1930), S. S. Pie XI a rappelé au monde quelle est la vraie nature et quelles sont les lois de l'union conjugale chrétienne. La grande voix du Père commun des fidèles demandait à ces derniers de fournir un effort consciencieux et effectif afin de rendre à la famille ses droits et sa force. Cela ne se peut que par une "restauration" du mariage chrétien. Pour qu'elle se réalise partout et d'une façon durable, le Pape déclare qu'« il est souverainement important que les fidèles soient bien instruits du mariage, par un enseignement oral ou écrit, non point une fois en passant, ni à la légère, mais fréquemment et solidement, au moyen d'arguments clairs et convaincants, afin que ces vérités saisissent vivement l'esprit et pénètrent jusqu'au fond des cœurs ; qu'ils sachent et considèrent souvent quelle sagesse, quelle sainteté, quelle bonté envers les hommes Dieu a montrées, soit en instituant le mariage, soit en le garantissant par de saintes lois, et, plus encore, en l'élevant d'une façon merveilleuse à la dignité de sacrement, par quoi une source si abondante de grâces est ouverte aux époux chrétiens, qui peuvent ainsi, chastement, fidèlement, réaliser les hautes fins du mariage, pour leur bien et leur salut personnel, pour le bien et le salut de leurs enfants, pour le bien et le salut de la société civile et du genre humain tout entier ».

Connaître exactement la doctrine de l'Eglise en une matière aussi importante n'est, hélas, pas le fait de beaucoup de catholiques, qui se laissent guider plutôt par les erreurs multiples que l'on répand partout dans le but d'enlever au mariage son caractère d'institution divine, donc de sainteté. Et les abus vont sans cesse croissant.

\* Cet ouvrage est en vente chez l'éditeur : Imprimerie-Librairie St-Canisius, à Fribourg, et dans toutes les librairies.  
Prix : broché : 1 fr. 30 ; relié : 2 fr. 50.

Si la société humaine veut vivre et se développer harmonieusement, dans l'ordre et la paix, il importe que tous ses membres, gouvernants et administrés, s'emploient à restaurer la famille, cellule initiale et fondamentale de toute société, par l'observation des règles divines et naturelles concernant le mariage.

Tous ceux qui coopèrent à cette grande tâche font œuvre éminemment religieuse et sociale et il convient de les en féliciter et de les encourager. Ils répondent aux désirs clairement et maintes fois exprimés par les Papes. Léon XIII notamment suppliait les évêques du monde entier de s'attacher à cette œuvre de souveraine importance. « Ne négligez aucun effort, leur écrivait-il, dans l'encyclique *Arcanum divinae sapientiae*, usez de toute votre autorité pour garder dans toute son intégrité et toute sa pureté, parmi les populations qui vous sont confiées, la doctrine que le Christ Notre-Seigneur et les apôtres, interprètes de la volonté divine, nous ont transmise, que l'Eglise catholique a conservée elle aussi, religieusement, et qu'elle a ordonnée à tous les chrétiens d'observer jusqu'à la fin des temps. » En renouvelant cet appel, en rendant son exhortation plus pressante encore, S. S. Pie XI nous fait toucher du doigt combien le danger est grand à l'heure actuelle et combien il est urgent de réagir avec une vigueur toute apostolique afin que l'humanité ne tombe pas dans le régime d'une nouvelle barbarie.

Son Excellence Mgr François de Streng, Révérendissime Evêque de Bâle et Lugano, dont le zèle pastoral continue aujourd'hui, de si magnifique façon, le ministère surnaturel et ardent qu'il déploya à la tête de son ancienne paroisse de Sainte-Claire à Bâle, vient précisément, dans cet ordre d'idées, de faire paraître un volume, publié tout d'abord en allemand, sur le mariage chrétien. La traduction de cet ouvrage a été préparée par un ancien élève de St-Maurice, le R. P. P. Cattin, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Et si l'affection que nous portons au jeune Dominicain nous presse de dire avec quelle joie nous avons accueilli son travail, la respectueuse déférence que nous avons pour Monseigneur l'évêque de Bâle ne nous engage pas moins vivement à exprimer ici toute l'admiration que nous ressentons pour son œuvre si opportune, si bienfaisante et si lumineuse.

Mgr de Streng intitule son livre : *Le mystère du mariage* (Das Geheimnis der Ehe). Il est « le fruit, dit-il, d'une longue expérience dans le ministère pastoral et de la connaissance de la littérature actuelle du mariage ». De plus, il « a été conçu sous forme " d'instruction aux fiancés ", telle qu'elle doit leur être donnée avant la célébration du mariage, selon le canon 1033 du Code de droit canonique ». Dès lors on entrevoit aussitôt de quel prix est cet exposé, destiné non seulement à faciliter la tâche des prêtres à qui le devoir incombe d'instruire les fiancés de leurs obligations dans le mariage, mais aussi à « être mis entre les mains de tous les fiancés pour qu'ils en prennent connaissance par eux-mêmes ». Quant aux jeunes gens qui, en âge de se marier, cherchent à se renseigner sur les questions les plus importantes de la vie conjugale avant d'entrer en relation et de fixer leur choix sur leur futur époux ou épouse, ils trouveront dans ce volume réponse à toutes les questions qu'ils se posent nécessairement et légitimement. De même en tireront profit les époux que préoccupé « tout ce qui concerne le côté moral et religieux du mariage ».

Quand Mgr de Streng déclare, dans sa préface, qu'il « a essayé de mettre en valeur la conception noble et profonde de l'amour conjugal, de l'amour paternel et maternel, et de l'acte conjugal », nous pouvons affirmer qu'il y a réussi parfaitement. Il arrive, en effet, que d'aucuns s'attachent à ne mettre en évidence que les profanations du mariage, délaissant par trop le côté positif de la morale de ce sacrement, la grandeur et la dignité de la vie conjugale. Tous les chapitres du « Mystère du mariage » sont imprégnés du souffle de cette conception élevée et sanctifiante de la vie matrimoniale. Citons un passage : « Le mariage sacramentel est à tel point uni au Christ qu'il ne se borne pas à être le symbole de la sainte union de grâces du Christ avec l'Eglise, mais cette union se prolonge et s'épanouit dans et par les époux chrétiens. Tout le bien que, en union de grâces avec le Christ, les époux accomplissent, n'est pas seulement œuvre humaine, mais œuvre du Christ et de son Eglise » (p. 29).

Pour atteindre le but qu'il se proposait, Mgr l'évêque de Bâle a joint à l'exposé précis et succinct de la doctrine catholique du mariage un sens pratique et un souci

d'actualité qui font de son œuvre un « vade-mecum » où rien de ce qui précède, accompagne et suit la réception du sacrement de mariage n'est négligé. Tel détail, telle remarque d'une psychologie si profonde, tel conseil sont d'une portée que seuls les spéculatifs purs trouveront peut-être de peu d'importance ou même mesquins. Traitant de l'amour l'auteur explique, avec une délicatesse et une justesse remarquables, comment l'amour spirituel que se portent les époux puise sa vitalité, entre autres, « dans la diversité complémentaire des valeurs spirituelles qu'apportent le mari et la femme. Différents de sexe, les deux époux sont appelés à se compléter non seulement dans l'ordre physique, charnel, mais plus encore dans l'ordre spirituel et moral et, par là, à se rendre heureux » (p. 77-78).

Bien entendu, les erreurs modernes, les pratiques coupables qui vont contre les fins du mariage sont relevées avec vigueur par Mgr de Streng. Mais tout cela est dit avec objectivité, sérénité et tact : expressions claires et choisies qui n'offensent point le sentiment de la pudeur, mais font naître, au contraire, un grand respect pour tout ce qui touche au mystère de la transmission de la vie. L'auteur a raison de prétendre que son livre « pourra servir de vocabulaire dans le domaine de l'initiation sexuelle » (p. 8).

Si ce que nous venons d'écrire peut être une invitation à lire « Le mystère du mariage » de Mgr de Streng, nous nous en réjouissons. L'évêque de Bâle et le R. P. Cattin, traducteur si fidèle et si compétent de l'ouvrage de l'éminent prélat, en rendront grâce au ciel à leur tour. Qu'il nous soit permis de les féliciter respectueusement de leur œuvre et de souhaiter qu'elle soit répandue largement dans tous les milieux catholiques de notre Suisse romande. A cet hommage nous associons également l'Œuvre de St-Canisius, à Fribourg, qui a édité avec beaucoup de soin le livre dont nous venons de parler.

F.-M. BUSSARD